



Compte-rendu de l'audio-conférence du 20/03/2020 à 15H30 avec le Directeur.

### **ENFIN la situation partielle dans le 37....mais il reste beaucoup d'inconnues !**

*Lors de la conférence téléphonique du 19 mars à 16 heures 30 avec les OS le Directeur Général a indiqué que, selon les remontées du « terrain » dont il dispose, 28 % des agents seraient présents (contre 59 % lundi), 10 % en situation de télétravail et 45 % en position d'autorisation spéciale d'absence (ASA) et le reste, soit 17 %, dans une autre catégorie.*

*Au 20 mars 2020 en ce qui concerne la DGFIP :*

- 278 agents sont identifiés atteints du Covid-19. Il ne s'agit que des chiffres recensés, les arrêts maladies sont plus nombreux.
- 22 000 agents sont présents physiquement dans les bureaux (donc moins de 21%)
- 22,5% sont en télétravail
- 37,6% en ASA - soit au total 80% des agents confinés à leur domicile

### **En Indre-et-Loire notre Direction est beaucoup moins précise !!!**

En effet, malgré nos demandes répétées concernant un recensement quotidien et détaillé des agents confinés chez eux, présents sur leur lieu de travail, etc .la Direction ne communique que partiellement à ce sujet!

Dans le 37 seraient présents dans les bureaux (l'information ne couvre pas tous les services) :

SIP-SDIF	31 agents sur 143
SIE/SIP-PRS	34 agents sur 116
Trésoreries	61 agents sur 162
SPF	7 agents sur 40
CPS	7 agents sur 13

Le directeur s'est interdit de donner d'autres éléments dont les pourcentages par catégorie de situation, comme au niveau national...donc nous interdit d'en prendre connaissance et de vous informer plus précisément ! Cette absence de transparence pour des raisons inconnues (bilan inachevé en Indre-et-Loire ? Données "inavouables"? Trop de présents, pas assez de confinés ? etc. ) est plus anxiogène qu'autre chose!

Le Plan de Continuation d'Activité serait "quasiment stabilisé" mais là aussi les Organisations Syndicales ne peuvent en avoir la communication !!

Concernant les 2 alertes dans nos services, évoquées lors de notre précédent compte-rendu, elles ne sont pas confirmées.

Pour les horaires variables nous avons demandé que le message sur Ulysse37 soit précisé à l'éclairage des instructions de la DG (cf message du D.G du 19/03 sur Ulysse National ).

Il conviendra, sauf mission très ponctuelle, de badger sachant que ceux qui feront une journée inférieure à leur formule actuelle seront recredités à hauteur de leur module horaire habituel.

Concernant l'attribution des titres-restaurant et le jour de carence, la Direction locale renvoie ces questions respectivement aux niveaux national et interministériel; A ce jour, ces questions sont toujours en cours de réflexion!

L'ensemble des Services de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement du département, fermés depuis le 16 mars, ouvriront à nouveau, sous couvert d'un arrêté, à compter de mercredi 25 mars. Seules seront assurées quelques opérations spécifiques d'enregistrement ainsi que l'arrêté comptable .

Pour le SPL, le PLFR en cours de discussion devrait prévoir une autorisation à hauteur de 7/12ème des dépenses.

Suite à réunion avec la Préfecture et consultation des collègues en mission prioritaire dans les SIE, l'aide de 1500.00 € aux entreprises ne sera pas possible avant le 31 mars et ne devrait pas être gérée par nos services. Il a été rappelé aux entreprises que les SIE ne répondraient qu'aux questions dites prioritaires par rapport à la situation ( remboursement crédit TVA, avance IS...)

40 collègues sont en télé-travail (19, habituellement). La Direction a fait une demande à la DG pour avoir un complément d'ordinateurs portables (au moins une vingtaine, configuration au vu des capacités de la CID). Pas d'info sur les délais de livraison.

Pour les collègues qui avaient déjà déposé des congés à venir et qu'ils ne peuvent évidemment pas prendre en la période, il est possible de les annuler pour être en ASA. Une gestion en bonne intelligence avec les chefs de service est assurée. Le directeur a rappelé qu'en cas de questionnements, leurs services peuvent être sollicités par courriel.

En cas de difficultés, n'hésitez pas à contacter les OS.

Nous rappelons à tous les agents qu'ils peuvent prendre connaissance de nos informations sur nos différents sites syndicaux.

**Une nouvelle audio-conférence avec le DDFiP 37 est prévue lundi à 16h00.**

***Respectons tous ensemble les mesures de confinement  
de façon stricte  
et  
si l'on est obligé de se déplacer  
les règles concernant les "barrières de sécurité"***